

Les réserves globales de la Commission provinciale et des utilités électriques municipales sous les rubriques: fonds d'amortissement, renouvellements, imprévus, et assurances sont données au tableau 11.

11.—Réserves accumulées de la Commission Hydroélectrique d'Ontario et des utilités électriques locales des municipalités coopératives, années fiscales terminées le 31 octobre, 1930-34.

Enumération.	1930.	1931.	1932.	1933.	1934.
	\$	\$	\$	\$	\$
Réseau Niagara.....	43,069,032	48,503,212	50,900,344	52,380,601	55,092,548
Réseau Georgian Bay.....	1,889,782	2,197,526	2,482,837	2,822,302	3,153,899
Réseau Eastern Ontario.....	4,123,718	4,865,154	5,228,591	5,338,116	5,984,350
Réseau Thunder Bay.....	2,165,992	2,597,317	2,739,234	3,104,669	3,521,436
Réseau Northern Ontario.....	10,583	86,942	164,784	625,282	868,609
Districts ruraux de Nipissing et district rural de Manitoulin.....	1	1	2	7,560	12,714
Barrage Bonnechère.....	19,234	—	1,734	3,537	5,417
Immeubles de service et outillage.....	570,210	616,737	664,714	706,849	750,936
Tramways.....	102,952	98,729	109,240	121,482	134,722
Assurances—Compensation aux ouvriers et fonds de retraite des employés.....	2,993,347	3,438,795	3,854,019	4,322,862	4,690,163
Réserves totales de la Commission.....	54,944,850	62,404,412	66,145,487	69,433,260	74,214,794
Réserves totales et surplus des utilités électriques municipales.....	48,912,833	53,235,314	56,624,617	59,736,820	64,177,407
Totaux, réserves de la Commission et des municipalités.....	103,857,683	115,639,726	122,770,104	129,170,080	138,392,201

¹ Compris dans le réseau Eastern Ontario.

² Compris dans le réseau Northern Ontario.

Statistiques des utilités municipales-urbaines électriques de l'Ontario fournies par la Commission.—La Commission a droit de surveillance sur les réseaux électriques possédés et exploités par les municipalités coopérantes et elle a établi un système de comptabilité qui lui permet de présenter dans ses rapports annuels des bilans consolidés et des rapports des opérations de toutes les différentes entreprises. Ces statistiques couvrent 90 p.c. de tous les clients de détail fournis par la Hydro. Voir tableau 14 pour des statistiques sommaires concernant le service aux consommateurs ruraux.

Les bilans des départements électriques des municipalités urbaines paraissent dans le tableau 12. Elles montrent qu'en 1934, l'actif était de \$140,111,146, comparativement à un passif de \$46,608,590. De la différence, \$48,757,971, sont au compte des réserves, laissant un surplus de \$44,744,585. La position "Nantissement dans le système de l'Hydro", paraissant à la fois à l'actif et au passif, porte sur le fonds d'amortissement racheté par les municipalités individuelles dans leur entreprise collective, pour la génération et la transmission de l'électricité telle qu'administrée par la Commission Hydroélectrique. Toutes les autres entrées ne couvrent que les réseaux locaux de distribution exploités individuellement par les municipalités urbaines qui sont associées à l'Hydro. En calculant le pourcentage de la dette nette à l'actif total, le nantissement dans les systèmes de l'Hydro ne figure pas. A noter que de 1930 à 1934, l'actif a augmenté de \$23,710,511, tandis que le passif a diminué de \$3,532,839.